LIVRET D'ACCUEIL CRÈCHE MUNICIPALE **LE PETIT PRINCE**

La Ville respire, s'exprime, s'anime I www.mairie-bruges.fr

Bruges

CHIFFRES CLÉS

200 places
en crèches municipales

260 enfants
accueillis

85 agents
au Pôle Petite Enfance

entre 0,42 € et 5,26 € par heure : c'est le coût pour les familles selon les situations et les ressources (hors CAF)

8 400 € : soit le reste à charge annuel pour la ville d'une place d'accueil (Petite Enfance) / 1,7M€ pour les 200 places en crèche

BIENVENUE !

La crèche municipale a pour vocation d'accueillir les enfants, à compter de la fin du congé post-natal de la mère, jusqu'à l'entrée à l'école, et de créer dans le cadre d'un projet éducatif global, les conditions favorables à leur développement affectif, physique et psychologique. La crèche municipale du Petit Prince a une capacité d'accueil de 38 places. Les enfants sont répartis dans 3 espaces :
> les Explorateurs : 10 enfants
> les Navigateurs : 13 enfants
> les Aviateurs : 16 enfants

La crèche municipale est ouverte à toutes les familles brugeaises. Les enfants nécessitant un accueil personnalisé (enfants porteurs de maladies chroniques et/ou handicaps) peuvent être accueillis dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) réalisé en collaboration avec la famille et le médecin référent de la structure.
Chaque espace réservé aux enfants est composé :
> d'une salle de vie
> d'une salle d'hygiène
> de 2 espaces de repos
> d'une salle de motricité
> d'un jardin aménagé avec jeux

→ De 7h30 à 9h30 : accueil des enfants, jeux libres
→ De 9h30 à 11h30 : Activités d'éveil ou jeux libres
→ À partir de 11h : les repas des plus petits
→ A partir de 11h30 : les repas des plus grands

Puis accompagnement des enfants au sommeil en respectant les rythmes individuels et des réveils échelonnés.

→ A partir de 15h : le goûter

Puis jeux privilégiés en extérieur quand le temps le permet.

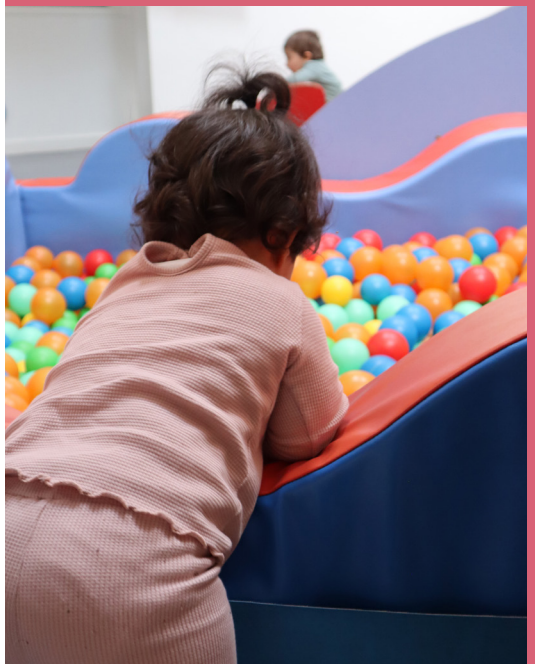

INFOS PRATIQUES :

La crèche municipale est ouverte :
du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30.

LE PROJET ÉDUCATIF & PÉDAGOGIQUE :

Le projet éducatif est axé sur la qualité de l'accueil, le respect de l'enfant et de ses besoins, le développement de l'autonomie de l'enfant et le respect de la place des parents. Les professionnelles ont mis en avant les notions de confiance et de respect comme base de leur travail au quotidien, avec 4 objectifs principaux :

-···→ Développer la confiance réciproque entre l'enfant, sa famille et l'équipe.
-···→ Assurer le bien-être de l'enfant au quotidien.
-···→ Renforcer l'estime de soi de l'enfant en respectant l'individualité et les différences.
-···→ Laisser s'exprimer la créativité de l'enfant.

Un temps de familiarisation est proposé aux familles à leur admission sur la structure afin que l'enfant, sa famille et l'équipe apprennent à se connaître dans le futur espace de vie de l'enfant, pour commencer à développer cette relation de confiance.

Les enfants sont accueillis dans des groupes d'âges mélangés :

-···→ L'espace des Explorateurs regroupe les plus petits et quelques enfants proches de la marche
-···→ Les espaces des Navigateurs et des Aviateurs regroupent les enfants à partir de 1 an

Cette organisation a de multiples avantages pour les enfants :

-···→ Générer des interactions riches et diversifiées
-···→ Favoriser les apprentissages des enfants, l'autonomie, la solidarité et la socialisation.
-···→ Inciter et développer la bienveillance et l'empathie.
-···→ Développer plus facilement le langage.
-···→ Accepter plus naturellement les différences.

L'équipe du Petit Prince utilise la technique de « la communication gestuelle associée à la parole » pour aider les enfants à exprimer leurs besoins et leurs émotions et ainsi se faire mieux comprendre avant l'acquisition de la parole. Elle propose aux parents d'utiliser cette démarche à la maison.

Au cours de l'année, différentes animations regroupent l'équipe du Multi-Accueil Collectif, les parents et les enfants : temps festifs (fêtes de fin d'année, sorties…), ateliers parents – enfants, réunions à thèmes…

LES ACTIVITÉS :

Dans chaque groupe, des jeux et activités d'éveil sont proposés aux enfants en fonction de leur âge, de leurs besoins et dans le respect de l'état émotionnel de chaque enfant et du groupe.

Le jeu libre : chez les Explorateurs, l'équipe privilégie le positionnement au sol des enfants pour faciliter la motricité libre et ainsi respecter les différentes étapes du développement. Les jouets proposés permettent aussi leur éveil sensoriel.
Dans les autres groupes, des espaces sont aménagés (coin dînette, espace des poupées, le garage...) pour stimuler l'imaginaire, favoriser l'autonomie, le partage ainsi que le respect.

Le jeu proposé : les puzzles, les encastrements, les livres, les jeux de construction ... sont mis à la disposition de l'enfant en petits groupes. L'adulte est présent en soutien si l'enfant a besoin d'aide.

L'activité accompagnée : la peinture, les gommettes, les ateliers terre, les jeux d'eau ou de transvasement : Ateliers préparés, organisés et accompagnés par l'adulte, qui se pratiquent en petits groupes. Ils développent la créativité, l'attention et certaines compétences de motricité fine.

Activités motrices pour se défouler ou se relaxer : gymnastique, yoga, danse, structure de motricité, slakeline ...

Toutes ces activités sont proposées aux enfants, mais jamais imposées.

Afin de permettre une ouverture de la crèche vers l'extérieur, nous proposons aux plus grands des sorties dans les parcs environnants, à la pataugeoire, au musée, à la ferme pédagogique... ainsi qu'une sortie de fin d'année avec la participation des parents.

LA VIE DE LA STRUCTURE :

Une attention particulière est portée sur le respect de la santé et de l'environnement
→ Un nettoyage à la vapeur permet d'éviter d'utiliser des produits désinfectants dans les espaces utilisés par les enfants.
→ L'entretien du linge et l'entretien quotidien de la structure sont assurés par des prestataires extérieurs dans le cadre de marchés publics.
→ Les jeux et jouets sont nettoyés par les professionnelles de la structure, dans le respect de protocoles limitant au maximum l'utilisation de produits non adaptés.
→ Le matériel utilisé par les enfants (jeux, jouets, papeterie, meubles...) est choisi en fonction de sa composition (pas d'incidence sur la santé des enfants et sur l'environnement).

L'ÉQUIPE :

La directrice puéricultrice
Elle dirige l'établissement et est garante de son bon fonctionnement. Elle accueille, oriente et accompagne les familles. Elle impulse le projet d'établissement et est garante de sa mise en œuvre. Elle apporte dans l'exercice de ses compétences, son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires au bien-être et au développement des enfants en accompagnant l'équipe au quotidien et lors des temps d'échanges. Elle assure notamment la prévention et la surveillance médico-sociale de l'enfant. Elle est le référent santé accueil inclusif.

L'éducatrice de jeunes enfants
Elle accueille et accompagne l'enfant dans une démarche pédagogique, préventive et sociale en lien avec sa famille et l'équipe. Elle met en oeuvre des mesures nécessaires au bien-être et au développement des enfants, et accompagne l'équipe au quotidien. Elle participe à l'élaboration et la mise en place de projets pédagogiques, impulse et coordonne des actions et projets en collaboration avec l'équipe. Elle soutient la parentalité et assure la continuité de direction en l'absence de la directrice et en lien avec les responsables de service.

L'auxiliaire de puériculture et l'agent Petite Enfance :
Elles réalisent des activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Elles garantissent aux enfants un environnement rassurant, stimulant et propre, en se positionnant dans une équipe pluri professionnelle. Elles participent à l'élaboration et la mise en place du projet pédagogique. Elles mènent des projets, actions … Elle créent une sécurité affective permettant à l'enfant et à ses parents de se sentir respectées et considérées dans la collectivité. Elles maintiennent une continuité auprès des enfants leur permettant de s'épanouir sur le plan affectif, physique et psychomoteur.

Les auxiliaires de puériculture ont, de par leur formation, une vigilance particulière sur la santé de l'enfant.

L'équipe éducative veille à la sécurité des enfants. Elle crée une relation privilégiée avec chaque enfant en tenant compte de sa personnalité, tout en favorisant son sens de la collectivité et de la sociabilité. Elle participe à l'accueil des parents et entretient avec les familles des contacts quotidien. Chaque membre de l'équipe, avec sa formation spécifique est complémentaire, avec un souci commun : l'épanouissement de l'enfant.

La cuisinière :
Elles participent à l'élaboration des menus en se référant au Programme National Nutrition Santé. Elles réalisent, valorisent et distribuent des préparations culinaires. Elles gèrent les approvisionnements et stockages des produits et denrées et organisent le travail et la production au sein de la cuisine dans le respect des règles en vigueur.

La psychologue :
Son cadre d'action s'inscrit au sein d'un projet global de prévention précoce et de protection de la Petite Enfance. Par son regard complémentaire auprès de l'équipe, elle contribue à la connaissance approfondie et au suivi de chaque enfant dans l'optique du bien-être de celui-ci. Elle rencontre les familles dans le cadre de ses missions de soutien à la parentalité.

Le médecin :
Le médecin assure la surveillance médicale des enfants qui porte sur le développement psychomoteur, le développement staturo-pondéral, le dépistage et la prévention des maladies, carences, anomalies ainsi que l'exécution du calendrier vaccinal. Il décide des mesures à prendre en cas de maladies contagieuses. Il dispense une médecine préventive ce qui n'exclut pas les consultations chez le médecin traitant de l'enfant. Il pratique les visites d'admission en crèche pour les enfants de moins de 4 mois.

Nous contacter :

CRÈCHE MUNICIPALE LE PETIT PRINCE

5 rue Camille Saint-Saëns
33520 Bruges

DIRECTRICE :

T 05 56 16 84 66
P 06 72 78 94 39

ESPACES :

Les Explorateurs &
Les Navigateurs :
T 05 56 16 84 65

Les Aviateurs :
T 05 56 16 84 64

Bruges

Document réalisé par la Ville de Bruges - Février 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique